

## Compte rendu du Conseil de laboratoire du 20 février 2017

**Membres présents** : Mathieu Bertin, Corinne Boursier, Norbert Champion, Franck Delahaye, Yan Delorme, Benjamin Godard, Franck Le Petit, François Levrier, Darek Lis, Nicolas Moreau, Olivier Parisel, Philippe Salomé, Benoit Tabone

**Membres excusés** : Viviane Bigot, Andrea Ciardi, Jean-Hugues Fillion, Isabelle Guinouard, Pascal Jeseck, Thibaut Le Bertre

La réunion est ouverte à 9h00 en salle Danjon à l'Observatoire de Paris.

### Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du compte rendu du Conseil de Laboratoire du 5 décembre 2016
3. Informations du directeur (Darek Lis)
4. Approbation de la demande de tutelle avec l'Université Paris Diderot (P7) (Darek Lis)
5. Présentation du budget 2017 (Darek Lis)
6. Discussion autour du projet quinquennal présenté à l'Assemblée Générale (Franck Le Petit)
7. Questions diverses

#### 1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

#### 2. Approbation du compte rendu du Conseil de laboratoire du 5 décembre 2016

Le compte rendu est approuvé sous réserve de 2 modifications.

#### 3. Informations du directeur (Darek Lis)

- Départ de Laurent Girot le 1<sup>er</sup> avril pour un poste au Siège du CNRS. Nous attendons la réponse de l'INSU pour l'ouverture d'un NOEMI de compensation lors de la campagne de printemps de mobilité des ITA.

- Candidature de Viviane Bigot sur un NOEMI CNRS. Nous attendons la réponse du CNRS pour savoir si le détachement est accepté par le CNRS.  
En cas de départ, le poste Observatoire devrait rester au LERMA.

- Un changement de coordinateur du pôle 3 devrait intervenir lors du prochain quinquennal. François Dulieu restera coordinateur jusqu'à la fin du présent contrat.

- La direction du LERMA a demandé à rencontrer le nouveau Vice-Président recherche de l'Université de Cergy Pontoise. Pas de réponse pour le moment.

#### **4. Approbation de la demande de tutelle avec l'Université Paris Diderot (P7) (Darek Lis)**

L'Université Paris 7 avait demandé que les laboratoires qui souhaitent être rattachés à Paris Diderot pour le prochain quinquennal (2019-2023) en fassent la demande avant fin janvier 2017.

Depuis le début de l'année, plusieurs réunions ont eu lieu avec le Conseil Scientifique de l'UFR de physique et le Vice-Président recherche de l'Université.

La demande du LERMA d'être rattaché à Paris Diderot est très bien perçue mais plutôt pour un rattachement en 2<sup>ème</sup> cercle, sous la forme d'une convention de collaboration plutôt que comme tutelle. En effet, l'UPMC est opposée à un rattachement du LERMA à Paris 7 comme tutelle.

Le Conseil scientifique de l'UFR de Physique a précisé que la mise en place d'une convention de collaboration ne devrait pas avoir d'incidence sur l'évolution de la carrière des enseignants chercheurs P7.

Darek demande l'approbation du Conseil de laboratoire pour le rattachement demandé à l'Université Paris Diderot fin décembre.

Corinne Boursier informe le Conseil qu'elle est opposée à ce rattachement.

Elle trouve qu'une implication du LERMA dans six tutelles et quatre Idex va engendrer plus de complexité. Elle pense qu'il y a risque de désengagement de l'UPMC et désaccord du HCERES.

Darek répond que le risque de désengagement de l'UPMC n'est pas à l'ordre du jour notamment s'il s'agit d'un rattachement de 2<sup>ème</sup> cercle.

Par ailleurs, le HCERES a souligné lors de la dernière évaluation le seuil critique du pôle "Galaxies et Cosmologie". Le rattachement de l'équipe P7 semble être le seul moyen de répondre à cette inquiétude et de permettre à l'équipe de garder une compétitivité internationale.

Benjamin Godard demande si un rattachement de 2<sup>ème</sup> cercle permettra d'obtenir des postes. La réponse est oui. Mais le montant du soutien de base est moins élevé dans le cadre d'une convention de collaboration que lorsque Paris Diderot est tutelle de cercle 1.

Corinne Boursier indique qu'au niveau administratif il y a peut-être une raison de cause à effet entre ce rattachement à une nouvelle tutelle et le départ simultané de 2 administratifs.

Darek indique qu'il doit y avoir moyen de trouver une solution administrative.

Norbert demande s'il existe une possibilité d'échange de postes pour les enseignants de Paris Diderot (avec des postes UPMC par exemple) qui pourrait éviter une association avec Paris 7? Darek pense que cela n'est pas envisageable pour le moment.

Franck Delahaye propose de faire intervenir Valérie Audon pour avoir son avis en tant que membre de l'équipe administrative. Cette dernière fait part de l'inquiétude de l'équipe administrative en ce qui concerne la complexité croissante du laboratoire et la surcharge de travail qui en résulte.

Vote : le Conseil de Laboratoire accepte la demande de tutelle avec l'Université Paris Diderot

16 votants :

- 5 abstentions

- 1 non

- 10 oui

## **5. Présentation du budget 2017 (Darek Lis)**

Darek présente la répartition du budget 2017.

Il rappelle les critères retenus pour la répartition du soutien de base dans les pôles scientifiques :

- les chercheurs et enseignants chercheurs (y compris les émérites) comptent pour 1,
- les autres personnels comptent pour 0,5.

Saoud Baouche et Emanuele Congiu sont comptés comme personnels permanents car Darek considère qu'ils devraient d'ores et déjà être permanents comme s'y était engagé l'UCP il y a 2 ans. La CDisation de ces deux agents doit faire partie des dossiers à voir avec le Vice-Président recherche de l'Université de Cergy Pontoise.

L'objectif est de maintenir les crédits scientifiques au même niveau qu'en 2016.

Il souligne que pour l'ENS les prélèvements pour frais de structure correspondent à l'intégralité du soutien de base qui sera donc inexistant cette année. Une discussion avec la direction du Département de Physique est envisagée.

Comme les années passées, 8 % sont gardés en réserve.

Des travaux de peinture (couloirs, bureaux) pourront éventuellement être financés mais uniquement s'il reste des crédits en fin d'année sur la réserve.

Norbert demande que soit jointe au compte-rendu la liste donnant la répartition du budget scientifique entre les personnels.

Darek souligne que globalement le soutien de base reste stable mais que la surtaxe prélevée par l'ENS pour frais de structure est une mauvaise nouvelle.

Dans le "budget global", Darek précise le fonctionnement de la ligne "expériences de laboratoire" dont l'objectif est de palier à des difficultés rencontrés en cours d'exercice par un soutien complémentaire à une équipe sur le volet réparation/maintenance. Les critères d'arbitrage pour l'attribution de ce budget sont : l'urgence de la dépense ou la situation financière de l'équipe. Une équipe servie l'année n n'est pas prioritaire l'année n+1.

Vote : le Conseil de Laboratoire approuve la répartition du budget 2017 proposée par la direction

16 votants

- 16 oui

## **Approbation de la liste des personnels du laboratoire**

Le rattachement de quelques personnels aux pôles est discuté au cas par cas.

Il est proposé que Levan Loria (CDD sur ALMA) soit rattaché au pôle 1 comme Michel Caillat plutôt qu'au pôle 4.

Darek demandera l'avis de Catherine Prigent et de Françoise.

Vote : le Conseil de Laboratoire valide la liste des personnels du laboratoire

16 votants

- 16 oui

## **6. Discussion autour du projet quinquennal présenté à l'Assemblée Générale (Franck Le Petit)**

Darek rappelle :

- la taille du dossier : 55 pages ;

- le calendrier pour le dépôt du dossier : le 21 septembre.

L'intégrité scientifique doit être prise en compte dans le dossier. Souhaitons-nous introduire des mesures spécifiques si nous identifions un cas de plagiat ?

Le Conseil décide qu'il sera mentionné dans le dossier qu'en cas d'identification de plagiat, une commission sera mise en place au sein du Conseil de Laboratoire.

Le Conseil échange sur la présentation du dossier.

Pour chaque pôle sera présenté :

- un bilan,

- une prospective,

- une analyse SWOT.

Une présentation uniforme devra être faite pour l'ensemble des pôles.

Une partie enseignement sera mise en avant de façon transverse.

La direction rédigera la partie "support".

Darek annonce qu'il va proposer au Conseil Scientifique de l'Observatoire de Paris une nouvelle action fédératrice autour de l'astrochimie "Astrochimie du système solaire et de l'univers lointain". Des discussions ont déjà été menées avec le LESIA qui soutient la démarche.

## **7. Questions diverses**

- Nomination d'un assistant de prévention à Cergy.

François Dulieu a demandé l'Université d'avoir 2 assistants de prévention :

- un spécialisé pour les questions relatives aux locaux et aux lasers (Saoud Baouche) ;

- un pour les questions de personnels/formation et chimie (Henda Chaabouni).

L'Université n'a pas accepté cette proposition de 2 assistants prévention. La direction du LERMA propose donc que Saoud Baouche soit nommé sur cette fonction en raison de ses activités sur les lasers.

Vote : le Conseil de Laboratoire accepte la nomination de Saoud Baouche comme assistant prévention sur le site de l'Université de Cergy Pontoise

16 votants :

- 16 oui

- Rapport sur le spectrographe de 10 m : suite à la publication du rapport, un accord à court terme (notamment pour l'évaluation des ITA qui travaillent sur l'instrument) avec l'Observatoire a validé le fait que Christian Balanca soit responsable scientifique et Lydia coordinateur de l'instrument.

- Darek propose d'organiser la prochaine réunion du Conseil de laboratoire en juin, après le dépôt du dossier quinquennal préliminaire. L'objectif de cette réunion sera d'examiner les points à améliorer d'ici l'envoi de la version définitive en septembre.

La séance est levée à 11h20.